



## Déclaration des Élus CGT au groupe de travail du 7 mai 2014, examinant les barèmes contestés.

### VERSAILLES

Ce groupe de travail se tient après un changement de gouvernement qui n'apporte aucune réponse aux revendications légitimes des salarié-es et au rejet exprimé lors des élections municipales par celles et ceux qui avaient exigé un changement politique profond au moment des élections présidentielles.

Ce mouvement intra académique se déroule donc dans le cadre de la politique d'austérité et d'une insuffisance de postes. En effet, la sanctuarisation annoncée du ministère de l'éducation nationale ne trompe plus personne alors même que le ministère concède que les créations de postes ne permettent pas de couvrir les besoins dus à l'augmentation du nombre d'élèves et à la mise en place de la loi dite de « refondation ».

Les conditions de travail des élèves et des personnels vont donc continuer à se dégrader.

A cela s'ajoute la poursuite du gel du point d'indice dans la fonction publique conduisant à une baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

La CGT Educ'action appelle donc à la grève et à manifester, avec d'autres organisations syndicales de la fonction publique, le 15 mai, contre cette politique de recul social.

La CGT Educ'action Versailles dénonce, comme chaque année, l'illégalité de la procédure consistant à placer des collègues en mesure de carte scolaire, alors même qu'aucun vote de TRMD n'a eu lieu dans les conseils d'administration de certains établissements concernés.

Nous apporterons notre soutien aux collègues pour dénoncer cette procédure.

Par ailleurs, les candidats ne peuvent toujours pas bénéficier des points de rapprochement de conjoint à l'intra dans la mesure où ils les avaient obtenus à l'inter sur une académie non limitrophe à Versailles. Ces situations particulières débouchent très souvent vers une affectation sur un poste difficile ou éloigné, aggravant les conditions de travail des collègues concernés et, pouvant avoir comme conséquence une qualité de service amoindrie.

Nous demandons que tous les vœux larges émis à l'intérieur des départements de notre académie soient bonifiés au titre du rapprochement de conjoint, dès l'instant que la bonification a été obtenue à l'inter, quelle que soit l'académie demandée.

Nous demandons que des critères réellement objectifs soient établis pour l'attribution des postes spécifiques et ce afin que les collègues candidatant à ces postes puissent comprendre des décisions qui demeurent en l'état parfaitement opaques.

Enfin, nous dénonçons le grand nombre de supports définitifs bloqués pour les stagiaires, au détriment des BMP. C'est la fluidité de l'ensemble du mouvement intra-académique qui est ainsi mise en cause.

Les élus paritaires certifiés académiques **cgt** :  
Michaël Marcilloux, Véronique Josien

**UASEN-CGT** 245 Boulevard. Jean Jaurès - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT  
☎ : 01.46.09.98.70 e-mail : [uasenver@wanadoo.fr](mailto:uasenver@wanadoo.fr)  
site web : <http://www.cgteduc-versailles.fr/>